

## DEC201436DCIF

**Décision portant cessation de Monsieur Laurent PASSELERGUE de ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Villejuif » du CNRS et nomination de Madame Sophie CHEVALIER aux fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Villejuif » du CNRS**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

**Vu** la décision DEC142335DCIF du 29 septembre 2014 portant nomination de Madame Sophie CHEVALIER agent comptable secondaire de la délégation régionale « Centre-Est » du CNRS

**Vu** la décision DEC172520DCIF du 28 août 2017 portant nomination de Monsieur Laurent PASSELERGUE aux fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Villejuif » du CNRS

**Vu** l'agrément de la Direction générale des Finances publiques donnée par lettre RH-1B/2020//07/4006 du 16 juillet 2020 pour la nomination de Madame Sophie CHEVALIER aux fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Villejuif » du CNRS

**Vu**, l'avis favorable de l'Administratrice générale des Finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

### Article 1<sup>er</sup>

Monsieur Laurent PASSELERGUE, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Villejuif » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

### Article 2

A cette même date, Madame Sophie CHEVALIER, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, agent comptable secondaire de la délégation régionale « Centre-Est » du CNRS, est nommée agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Villejuif ».

### Article 3

La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 24 août 2020



Président-directeur général